



Commerce électronique et technologie 2000

Veillez retourner le questionnaire dûment rempli dans les 10 jours suivant la réception.

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique du Canada, 1985, ch. S-19. En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le questionnaire.

Confidentiel une fois rempli.

If you would prefer this questionnaire in English, please check

FORMULE S3

Corriger les renseignements de l'étiquette pré-imprimée, si nécessaire, dans les cases correspondantes ci-après.

Appellation légale		
Nom commercial		
Personne-ressource pour la correspondance		
Titre		
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Numéro de téléphone		Numéro de télécopieur

Objectif de l'enquête

L'objectif de l'enquête du Commerce électronique et technologie 2000 est d'évaluer les diverses technologies utilisées par les entreprises canadiennes et dans quelle mesure l'Internet est utilisé pour acheter ou vendre des biens et des services. Un autre objectif de cette enquête est d'évaluer les obstacles rencontrés lors de l'achat ou de vente des biens ou services par l'entremise de l'Internet. **Il est essentiel que vous répondiez à ce questionnaire même si votre organisation n'achète ou ne vend pas des biens ou des services par l'entremise de l'Internet.**

Veillez compléter le questionnaire en tenant comptes de toutes les firmes subsidiaires à votre entreprise.

Période de déclaration

Aux fins de la présente enquête, veuillez déclarer pour l'exercice financier de 12 mois qui se termine entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2000. Si l'exercice financier de 12 mois n'est pas encore complété, veuillez fournir votre estimation la plus précise pour l'exercice financier complet.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise (institution ou personne) sans que celle-ci en ait donnée l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles, elles serviront exclusivement à des fins statistiques et la présentation des totaux publiés protège la confidentialité des données conformément à la Loi sur la statistique. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou des questions concernant cette enquête, veuillez vous reporter aux «Instructions et définitions» à la dernière page ou contacter :

Division de l'investissement et du stock de capital,
Statistique Canada, Parc Tunney, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Téléphone : (613) 951-9815 ou 1-800-345-2294
Télécopieur : (613) 951-0196 ou 1-800-606-5393

Section A : Utilisation des technologies de l'information et des communications

1. Pour chacune des technologies énumérées ci-après, indiquez si votre organisation les utilise, prévoit les utiliser ou ne prévoit pas les utiliser :

	Utilise	Prévoit utiliser en 2001	Ne prévoit pas utiliser en 2001
• Ordinateurs personnels, postes de travail ou terminaux	201 <input type="checkbox"/>	211 <input type="checkbox"/>	231 <input type="checkbox"/>
• Courriel (courrier électronique)*	203 <input type="checkbox"/>	213 <input type="checkbox"/>	233 <input type="checkbox"/>
• Communications sans fil*	202 <input type="checkbox"/>	212 <input type="checkbox"/>	232 <input type="checkbox"/>
• Internet	205 <input type="checkbox"/>	215 <input type="checkbox"/>	235 <input type="checkbox"/>
• Intranet*	206 <input type="checkbox"/>	216 <input type="checkbox"/>	236 <input type="checkbox"/>
• Extranet*	207 <input type="checkbox"/>	217 <input type="checkbox"/>	237 <input type="checkbox"/>
• Échange de données informatisées (EDI) non sur Internet*	210 <input type="checkbox"/>	220 <input type="checkbox"/>	240 <input type="checkbox"/>
• Transfert électronique de fonds (TEF)*	208 <input type="checkbox"/>	218 <input type="checkbox"/>	238 <input type="checkbox"/>

2. Quel pourcentage de votre personnel a un accès direct à/au(x) :

Ordinateurs personnels, postes de travail ou terminaux : %

Courriel : %

Internet : %

Si votre organisation utilise Internet, passez à la section B. Sinon, passez à la section C.

Section B : Utilisation d'Internet

1. Votre organisation possède-t-elle son site Web sur Internet? **Oui** **Non**

Si oui, veuillez répondre aux questions suivantes. 514 564

Si non, veuillez passer à la question 3.

2. Lesquelles des applications suivantes sont offertes par votre site Web sur Internet : (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- paiement en direct (commandes finalisées avec paiement en direct)* 515
- interactivité (liaison bidirectionnelle)* 531
- services ou produits numériques (p. ex., musique, logiciels, services de consultation)* 516
- site Web protégé* 523
- énoncé de principe sur la protection des renseignements personnels 524
- renseignements sur les possibilités d'emploi 525
- rien de ce qui précède 565

3. Votre organisation utilise-t-elle Internet pour vendre des produits ou services avec ou sans paiement en direct? **Oui** **Non**

Si oui, veuillez passer à la question 4. Si non, veuillez passer à la question 7. 512 562

4. Quelle est la valeur des ventes brutes de votre organisation par Internet avec ou sans paiement en direct pour l'année 2000*? → 601 \$ (milliers de dollars)

5. Quel pourcentage de vos ventes Internet s'appliquait aux particuliers (non commercial)? → %

OU

Cochez ici, si aucune vente Internet ne s'appliquait aux particuliers → 353

6. Quel pourcentage de vos ventes Internet s'appliquait aux clients à l'extérieur du Canada? → %

OU

Cochez ici, si aucune vente Internet ne s'appliquait aux clients à l'extérieur du Canada → 313

7. Votre organisation utilise-t-elle Internet pour acheter des biens ou services avec ou sans paiement en direct? **Oui** **Non**

511 561

8. Veuillez indiquer toutes les méthodes qui permettent à votre organisation d'avoir accès à Internet : (Mbps = Mégabits par seconde) (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- ligne téléphonique ordinaire avec modem standard 401
- modem câble* 402
- ligne haute vitesse RNIS/LNDA * 403
- ligne T1 ou supérieure (1,544 Mbps ou plus)* 404
- ne sais pas 405

*Veuillez vous reporter aux «Instructions et définitions» à la dernière page.

9. Dans quels buts votre organisation accède-t-elle à l'Internet?
(cochez toutes les réponses qui s'appliquent).
- pour accéder à des bases de données de fournisseurs 504
 - pour accéder à des bases de données de clients 505
 - pour effectuer de la recherche et du développement en mode partagé ou coopératif 506
 - étude et formation (accès interactif au matériel de cours en direct) 507
 - rien de ce qui précède 500

Section C: Non-utilisateurs du commerce par Internet

1. Veuillez donner les raisons invoquées par votre organisation pour ne pas acheter ni vendre de biens par Internet.
(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

Si votre organisation utilise Internet pour acheter et vendre des biens, veuillez passer à la section D.

- les biens ou services que vous produisez ne se prêtent pas à un achat ou à une vente par Internet 261
- incertitude quant aux avantages de la technologie 262
- coût de développement et d'entretien trop élevé 263
- questions de sécurité 266
- analyse éventuelle des renseignements de notre compagnie par des concurrents (p. ex., les prix) 268
- le service Internet à notre disposition est trop lent 270
- les clients ne sont pas prêts à utiliser le commerce Internet 272
- les fournisseurs ne sont pas prêts à utiliser le commerce Internet 276
- pénurie d'employés qualifiés pour élaborer, entretenir et utiliser la technologie 273
- préfère conserver le modèle d'affaires actuel (p. ex., relations individuelles) 274
- rien de ce qui précède 277

Section D: Améliorations technologiques et organisationnelles

Cette dernière section couvre TOUTES les améliorations technologiques et organisationnelles et non pas seulement celles touchant les technologies de l'information et des communications.

1. Au cours des trois dernières années, de 1998 à 2000, votre organisation a-t-elle introduite des améliorations substantielles aux structures organisationnelles ou aux techniques de gestion ? Oui Non
- 317 318

Si oui, est-ce que ces améliorations ont nécessité de la formation?

Oui Non
319 320

2. Au cours des trois dernières années, de 1998 à 2000, est-ce que votre organisation a introduit des technologies substantiellement améliorées? Oui Non
- Si oui, comment avez-vous introduit ces technologies substantiellement améliorées? (cochez toutes les réponses qui s'appliquent) 321 322

- par l'achat des technologies achetées telle quelle? 323
- par l'achat des licences technologiques? 324
- en adaptant ou modifiant substantiellement des technologies existantes? 325
- en développant des nouvelles technologies? (de façon isolée ou en conjonction avec d'autres technologies) 326

Est-ce que ces améliorations ont nécessité de la formation?

Oui Non
327 328

3. Nombre de salariés à plein temps (veuillez cocher la fourchette qui s'applique) :
- 329 0 330 1 à 19 331 20 à 49 332 50 à 99 333 100 à 299 334 300 à 499 335 500 et plus

Combien de temps avez-vous passé à recueillir les données ayant servi à remplir ce questionnaire?

098	h.	099	min.
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nom de la personne remplissant ce questionnaire (en caractère d'imprimerie)

Prénom

Nom de famille

Titre

Numéro de téléphone

Poste

Numéro de télécopieur

Date de la déclaration

AAAA

MM

JJ

Courriel

056

Site Web : http://

057

COMMENTAIRES

055

Instructions

Enquête sur le Commerce électronique et technologie 2000

Vos estimations les plus précises sont acceptables lorsque les chiffres réels ne sont pas disponibles.

Tous les montants doivent être déclarés en milliers de dollars canadiens sauf indication contraire.

Veillez remplir le présent questionnaire en fonction des opérations de votre organisation uniquement, en excluant les transactions exécutées au nom de votre organisation par des tiers. Les réponses doivent refléter les activités telles qu'elles sont définies sur l'étiquette apposée sur le questionnaire.

Veillez utiliser la section « Commentaires » pour toutes vos suggestions concernant ce questionnaire.

Définitions

*Les définitions énoncées ci-dessous se rapportent aux termes du questionnaire marqués d'un *

Courriel (courrier électronique)

Mode de communication avec des personnes-ressources à l'intérieur ou à l'extérieur de l'organisation. Ce terme englobe le courrier électronique par Internet et d'autres réseaux informatiques. Les méthodes de transfert de courrier X.400 et X.500 sont comprises dans le courrier électronique, comme l'est aussi la méthode de transfert de messages SMTP, plus courante. Seuls les fichiers textes sans mise en page sont inclus dans les courriels.

Communications sans fil

Terme qui décrit une vaste gamme de technologies offrant des services de communications mobiles pour la maison ou le bureau, et le « sans fil intérieur » pour une mobilité étendue autour de la zone de travail, sur le campus ou autour d'un ensemble de bâtiments. Il sert aussi à désigner la « téléphonie cellulaire » pour les services mobiles à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments.

Intranet

Réseau interne de communications d'une entreprise utilisant le même protocole que l'Internet et permettant la communication au sein de l'organisation. Il est généralement installé derrière un coupe-feu pour le contrôle de l'accès aux renseignements de l'entreprise.

Extranet

Prolongement protégé d'un Intranet qui permet à des utilisateurs de l'extérieur d'avoir accès à certains éléments d'Intranet de votre organisation.

Échange de données informatisées (EDI)

Structure standard d'échange de données commerciales. L'EDI est fondé sur l'utilisation de normes de transmission, faisant en sorte que tous les participants emploient un langage commun. Les normes de transmission consistent en des formats de mise en page uniformisés pour des documents d'affaire, et qui ont été adoptés à des fins de transmissions électroniques. L'EDI se fait grâce à Internet ou à un réseau informatique fermé.

Transfert électronique de fonds (TEF)

Transfert de fonds effectué à l'aide d'un terminal électronique, d'un téléphone, d'un ordinateur ou d'une bande magnétique. Ce terme englobe, sans en exclure d'autres, les transferts de chambre de compensation automatisée (CCA) et les transferts relevant d'un guichet automatique ou d'un terminal point de vente. Le terme s'applique également aux paiements par carte de crédit et aux achats par carte à mémoire.

Paiement en direct

Capacité de faire une opération financière par l'entremise de l'Internet. Il ne s'agit pas de l'achat de biens ou de services commandés ou demandés par l'Internet et payés par téléphone.

Interactif

Qualifie un mouvement bidirectionnel de l'information (remplissage et présentation des formules, service à la clientèle, commande des produits).

Produits ou services numériques

L'Internet offre une vaste gamme de biens et de services dont certains peuvent être commandés et livrés directement à l'ordinateur par l'Internet. Ces biens et services s'appellent produits numériques : musique, vidéos, jeux électroniques, logiciels, journaux en ligne, services de consultations, etc.

Site Web protégé

Règles et technologies visant à assurer la sécurité des opérations ou de l'information (p. ex., coupe-feu, protocole SSL, protocole de sécurité, chiffrement).

Total des commandes par Internet (incluant les transactions non finalisées en direct)

Il s'agit de la valeur des biens et des services que votre organisation a vendus par l'entremise d'Internet. Le montant englobe toutes les commandes transmises par Internet et payées par Internet, par téléphone, par télécopieur ou grâce à une autre technologie. Il faut inclure uniquement les biens et les services vendus directement par votre organisation et exclure les ventes effectuées en votre nom par une autre organisation à l'aide d'Internet.

Modem câble

Modem qui utilise les lignes de la câblodistribution pour le branchement à l'Internet.

Ligne haute vitesse RNIS/LNPA

Le réseau numérique à intégration de service (RNIS) est un service de branchement haute vitesse qui utilise le fil téléphonique existant, mais qui remplace le modem par un adaptateur numérique spécial. Les vitesses du RNIS sont d'environ 64 kbps (milliers de bits par seconde) jusqu'à 128 kbps - jusqu'à cinq fois plus qu'un modem classique. La ligne numérique à paire asymétrique (LNPA), la ligne d'abonné numérique à haute vitesse (HDSL), la ligne d'abonné numérique à haute vitesse avancé (HDSL2), la ligne d'accès numérique à très grande vitesse (VDSL) sont toutes de nouvelles technologies qui offrent un branchement Internet haute vitesse par les lignes téléphoniques ordinaires. Selon la spécification initiale, le branchement se fait à des vitesses maximales de 8 mbps (millions de bits par seconde) pour le téléchargement des données en aval et à 640 kbps pour le téléchargement en amont. Toutefois, la vitesse est typiquement de 1 Mbps pour le téléchargement des données en aval et 100 ou 200 kbps pour le téléchargement en amont.

Ligne T1

Réseau de base à haute vitesse qui peut transmettre à 1,544 million de bits par seconde (1,544 Mbps).